

Rapport d'activité 2022



FÉDÉRATION LAITIÈRE

Table des matières

1. Avant-propos	2
2. L'économie laitière suisse en 2022	4
2.1 Production et mise en valeur du lait	4
2.2 Commerce extérieur.....	6
2.3 Interprofessions fromagères	6
2.4 Lait de centrale, IP-Lait et mooh.....	8
2.5 Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL)	9
3. Activités de Prolait Fédération Laitière	9
3.1. Prolait en chiffres	9
3.2 Prestations et services	11
3.3 Vie des sociétés.....	11
3.4 Actions politiques et de communication	12
4. Activités des organes de la Fédération	12
5. Organes & collaborateurs	14
5.1 Conseil d'administration	14
5.2 Présidents de cercles.....	14
5.3 Commission « lait de fromageries artisanales »	14
5.4 Commission « lait de centrale ».....	15
5.5 Commission de gestion	15
5.6 Collaborateurs - collaboratrices.....	15

1. Avant-propos

L'année 2022 a été à nouveau fortement perturbée. A peine les dernières restrictions liées à la Covid 19 levées que la guerre en Ukraine a éclaté. Cet évènement, qui tend à durer, a des conséquences jamais imaginées en Europe depuis 1945 : un drame humain et son déplacement de population. Une catastrophe écologique avec des terres polluées et des infrastructures détruites. Des sources d'énergie menacées, une inflation importante, une forte tension sur les marchés en particulier celui des fromages, une forte hausse des coûts de production et des délais de livraison rallongés, affaiblissant, à nouveau la rentabilité des exploitations laitières.

Les effets du réchauffement climatique se sont fait sentir avec une sécheresse d'une rare intensité. Des prairies brûlées pendant plus de 2 mois, des alpages obligés de redescendre leur bétail, bien avant la date habituelle. Malgré une fin d'été et un automne chauds et pluvieux propices à d'excellents fourrages, les quantités 2022 sont insuffisantes.

La production laitière est toujours sous pression en cette période tourmentée. La hausse générale du prix du lait devaient nous rendre optimistes pour l'avenir, mais les marchés internationaux et la consommation suisse sont à la baisse depuis la fin 2022. La pression politique s'accroît sur l'agriculture afin qu'elle participe aux objectifs de réduction du CO2 et des gaz à effets de serre, mais cela se fait de manière désordonnée et alourdit encore l'administration. Ainsi, l'augmentation de 3.5% de surfaces de terres assolées en compensation écologique est un non-sens à plusieurs niveaux pour l'agriculture et la production laitière.

Le rapport de l'OFAG 2050 prône, pour une meilleure santé de la population, une augmentation de 17% de la consommation de produits laitiers avec certes, une diminution de 69% de la consommation de viande. Et pourtant le nouveau programme SRPA+ n'est largement pas accessible à toutes les exploitations laitières, alors que Vache Mère suisse s'en réjouit.

Les coûts de la production laitière ont augmenté plus fortement que le prix du lait. Afin de connaître et de suivre de près ces frais, Prolait a demandé qu'une base et un programme soit utilisé pour déterminer l'évolution de ces coûts au niveau national via PSL.

La répartition des marges dans la filière laitière a été mise en exergue suite aux données piratées chez un transformateur. Les chiffres annoncés ont motivé Prolait à revendiquer une hausse de prix du lait adaptée, pour les producteurs de lait, également relayée par les médias.

Dans le cadre des objectifs de réduction de CO2 et GES de la Confédération, l'OFAG demande à la profession de diminuer ses importations de fourrage. Après le refus d'une refonte de la PLVH à 2 niveaux de protéines (12% et 18%), le sujet est toujours sur la table de travail. Prolait s'est activement engagée avec le concours de Proconseil, afin qu'une meilleure efficacité de la production par litre de lait soit récompensée.

Prolait s'est engagée dans un programme de fermes-pilotes bas carbone en partenariat avec Nestlé et Proconseil. Ainsi 2 exploitations laitières vont tester des mesures permettant de diminuer les émissions CO2 et GES dans la production laitière. De manière générale, il faut aussi que les exploitations soient mieux intégrées dans les réflexions menées par les centres de recherche (Agroscope,..).

L'enquête sur les fromageries vaudoises se relève très instructive à plusieurs niveaux, par ex. sur la relève parmi les producteurs, les coûts des investissements, les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable.

Concernant l'avenir, la production laitière fait partie intégrante et complète du cycle vivant, mais elle n'est pas (encore) reconnue et surtout soutenue à sa juste valeur. Ainsi la diminution du nombre de producteurs, en particulier en Suisse romande, doit s'arrêter. Et la production laitière doit être mieux rémunérée par le marché et par les paiements directs.

Prolait va continuer à se positionner efficacement pour défendre la production laitière en 2023. Mais une meilleure rémunération passera par de nouveaux efforts, sur le plan climatique et de l'autonomie fourragère. La recherche appliquée sera fortement sollicitée, afin de préparer et tester les modèles du futur, permettant à la production laitière de faire face à ces évolutions inéluctables. La formation de base et continue est également un gage d'avenir. La refonte du CFC doit mieux prendre en compte la production laitière et la gestion de l'entreprise. Les cours de formation à l'interne de l'IPG, pour les 3 collèges sont un excellent moteur pour la compréhension de chaque secteur et le renforcement de la cohésion.

Pour effectuer toutes ces tâches, Prolait a besoin de nombreuses compétences. Elle peut compter sur ses organes : conseils et commissions et sur ses employées et leur directrice Marie Garnier. Grâce à de nombreuses représentations au niveau cantonal et national, beaucoup de sujets ont pu être traités. C'est donc avec une grande reconnaissance à toutes et tous que je suis confiant pour l'avenir

Marc Benoît

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Benoît', with a stylized flourish at the end.

Président du Conseil d'administration

2. L'économie laitière suisse en 2022

Après 2 années de Covid qui ont boosté le marché laitier, l'année 2022 a malheureusement été impactée par la Guerre en Ukraine, ce qui a entraîné une flambée des prix et l'inflation qui en découle. L'augmentation du prix indicatif du lait nécessaire a été de 5 cts sur le lait de centrale A au 15 avril 2022. Le prix standardisé producteur 2022 s'est monté à 69,25 cts en moyenne. (PSP 180'000kg, avec 5 cts de supplément laitier).

Pour corser le tout, l'été 2022 a été marqué par une intense sécheresse qui a impacté la filière laitière surtout en Suisse Romande.

2.1 Production et mise en valeur du lait

Statistiques livraisons de lait en Suisse

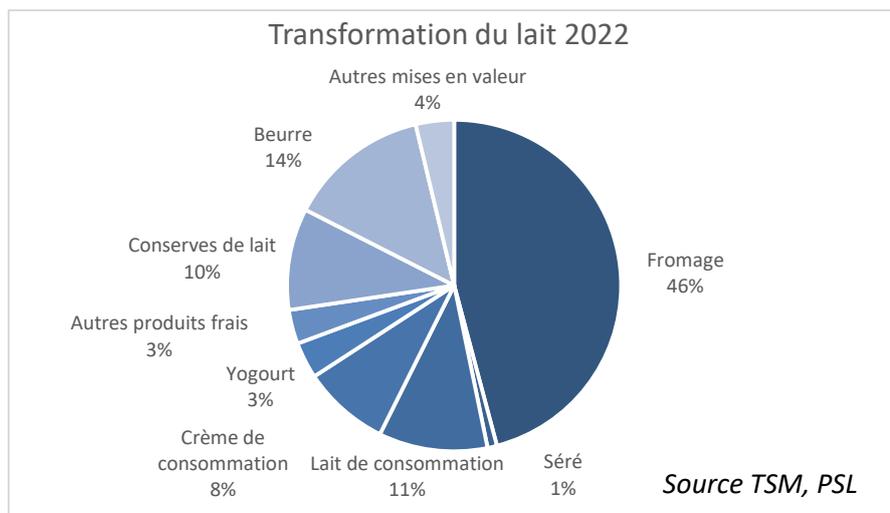
	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Production laitière totale (t)	3'454'427	3'399'272	3'405'139	3'405'307	3'354'466	-1,5%
Lait d'ensilage (t)	2'326'685	2'285'102	2'292'542	2'286'641	2'269'429	-0,8%
Lait de non-ensilage (t)	1'127'742	1'114'170	1'112'598	1'118'666	1'085'037	-3,0%
Nombre d'exploitations	19'568	19'048	18'396	17'925	17'603	-1,8%
Moy. livraisons par expl. (kg)	170'676	172'669	178'936	184'016	184'764	+0,4%

Source TSM,PSL

La production laitière Suisse continue à diminuer. Les livraisons de lait d'ensilage, représentant 67,7% des livraisons de l'année, tendent légèrement à la baisse. La production de lait de non-ensilage a subi une importante chute 3% soit 33'629 t pour 2022. 282'382 tonnes de lait bio ont été commercialisées en 2022, soit 1,9% de moins que l'année précédente.

17'603 exploitations laitières ont été enregistrées soit 322 de moins que 2021. A contrario de la diminution du nombre d'exploitations, la quantité livrée par exploitation continue de croître.

Mise en valeur du lait suisse



La part du lait transformé en fromage s'élève à 45,9%. Après des augmentations de production les 3 dernières années, la production de fromage diminue de 3,3%, tout comme les yogourts. La production de crème de consommation, le séré, les conserves de lait, les autres produits frais et autres mises en valeur de lait ont augmenté en 2022. Mais une baisse globale de la transformation du lait est enregistrée pour cette année.

La production de beurre a encore diminué de 4,8%. Les stocks de beurre congelé sont de 234 t, malgré l'importation de 6'100 t de beurre. Avec une consommation de 40'000 t de beurre par an en Suisse, l'importation correspond à 13%. Une demande d'importation de 3'000 t a déjà été enregistrée pour 2023.

En tonnes ELE *	2019	2020	2021	2022	Différence 2021-22 (%)
Fromage	1'512'573	1'563'810	1'591'397	1'538'289	-3,3
Séré	28'374	30'143	28'673	31'226	8,9
Lait de consommation	373'405	384'737	365'898	353'816	-3,3
Crème de consommation	277'517	278'266	279'071	283'190	1,5
Yogourt	116'665	124'139	120'495	118'649	-1,5
Autres produits frais (y.c. glaces comestibles)	100'435	103'890	107'117	111'984	4,5
Conserves de lait	356'543	307'991	328'472	332'315	1,2
Beurre	523'957	491'509	482'991	460'796	-4,8
Autres mises en valeur	109'802	120'654	100'194	124'201	24,0
Total	3'399'271	3'405'139	3'405'307	3'354'466	-1,5

* ELE = équivalent-lait (matière utile rapportée en kilos de lait) / avec lait de la zone franche Source TSM, PSL

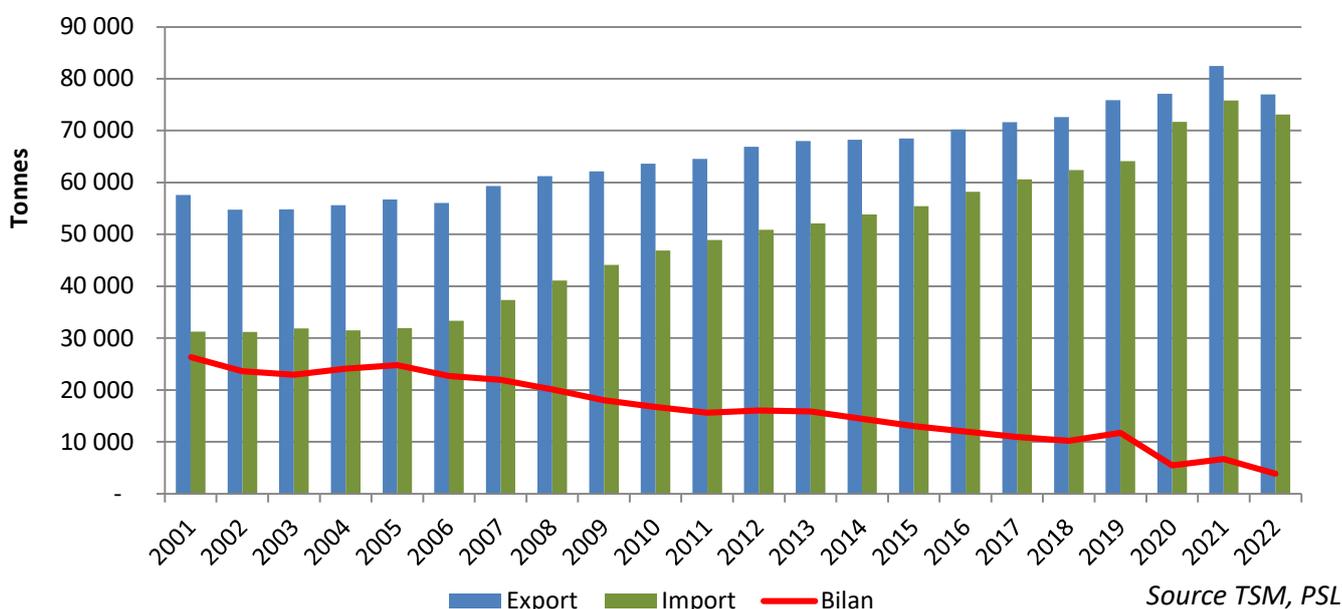
2.2 Commerce extérieur

En 2022, les exportations ont diminué de 5'518 t (soit 6,7%). Toutes les catégories de fromages sont impactées par cette chute des exportations sauf le Raclette Suisse[®] et le fromage frais.

Sur la même période, les importations de fromage ont également chuté (- 2717 t), soit au total 79'077 t. La baisse des exportations plus importante que celle des importations, rapproche encore la balance commerciale de l'équilibre.

Les principales importations sont toujours les fromages frais (24'169 t). Malgré la baisse de production de beurre en 2021 (-2.7%), l'importation de beurre n'a pas été aussi importante qu'en 2020.

Bilan export-import des fromages en Suisse



2.3 Interprofessions fromagères



Interprofession du Gruyère (IPG)

L'interdiction de la **traite robotisée** est entrée en vigueur le 2 juillet 2022, ce qui a occasionné le départ de quelques producteurs de la filière. Prolait s'est engagé pour qu'une étude soit entreprise par Agroscope sur ce sujet.

Après avoir été secouée par des problèmes de qualité liés aux obturateurs au bismuth et après avoir en interdit l'utilisation, la filière Gruyère n'a pas encore proposé de solutions alternatives pour le tarissement. Prolait a organisé un webinaire qui donnait la parole à des producteurs ayant réduit l'utilisation d'antibiotiques pour le **tarissement**. La filière IPG a de son côté mis sur pied la commission de veille technologique qui devrait s'occuper de ce genre de problématiques.

Le **prix indicatif du Gruyère AOP** est passé de 88,48 cts/kg de lait à 93,95 cts/kg au premier septembre 2022 avec une augmentation de 1CHF en sortie de cave du Gruyère AOP. Si la négociation de prix au sein de l'Interprofession est un long processus qui requiert l'accord des 3 collègues, il n'en reste pas moins qu'elle est intervenue trop tard et que nous regrettons le refus de l'IPG de ne pas avoir augmenté le prix en automne 2021 quand il y avait un manque de vieux fromages dans les caves. Nous pensons qu'ainsi l'effet yoyo de ces deux dernières années aurait pu être atténué. Mais qui aurait pu prédire la guerre en Ukraine et ses conséquences, hélas conjuguées aux effets des confinements dus à la Covid ? Pour répondre à ces besoins, l'IPG a mis sur pied une commission sur les marges qui devrait éclaircir un certain nombre de points.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Quantité annuelle (t)	26'780	29'513	30'099	30'755	31'608	33'434	32'712
Evolution	- 7,8%	+ 10,2%	+ 2,0%	2,1%	2,7%	5,5%	-2,2%

Source : Interprofession du Gruyère, Pringy

Le contexte d'augmentation du coût de la vie a entraîné un ralentissement des ventes. Les exportations vers l'Union Européenne ont été freinées par la forte inflation. Ainsi une modification des **attributions de quantités** pour l'année 2022 a été décidée pour pallier cette situation. Les 5% temporaires ont été retirés en mai pour le Gruyère traditionnel, et en septembre pour les producteurs Bio.

Le **règlement de gestion des quantités** de l'IPG a été révisé et adopté par l'assemblée des délégués en mai 2022. Il comporte encore des éléments à corriger, comme le fait de devoir faire passer tout le lait de centrale par la fromagerie.

L'étude Triesse-Gressard qui a été présentée au mois de mars a permis d'établir diverses recommandations pour la filière : prise en charge de la durabilité, meilleure écoute de la base, meilleures informations sur le marché et les tendances des ventes. Gageons qu'il y aura désormais une **écoute** pour les problèmes pratiques liés à l'application du nouveau règlement de gestion des quantités. Car si Prolait défend le produit du Gruyère et s'engage à faire respecter les nouvelles règles dans leur essence, la fédération ne voit pas la nécessité de chicanes inutiles qui n'apportent aucune amélioration de la qualité. Des discussions seront donc nécessaires pour quelques modifications pragmatiques du règlement de gestion des quantités.

Pierre-Ivan Guyot **préside** l'Interprofession du Gruyère depuis le mois de juin. Bon vent à lui ! Nous souhaitons une belle retraite à Osswald Kessler et le remercions pour son travail considérable accompli à la tête de l'IPG.

Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP

La production du Vacherin Mont-d'Or AOP (VMO) s'est élevée à 590 tonnes pour la saison 2021-2022, un **record** pour l'interprofession. Les ventes 21/22 ont cartonné, notamment par une augmentation de 49% des exportations vers la France. L'assemblée des délégués a décidé au 1^{er} juillet 2022 d'une augmentation du prix du Vacherin Mont d'Or de 0,80 cts/kg. Lors de la répartition de cette **augmentation** entre les acteurs, les producteurs ont pu obtenir 5 cts supplémentaires par kg de lait.



La saison 2022-23 a bien débuté, mais une **baisse des ventes** a été enregistrée dès la mi-octobre. Les conditions météo, l'inflation et l'attitude des consommateurs ont freiné le marché indigène mais ont surtout fait chuter les chiffres d'exportation.

Interprofession de l'Etivaz AOP

La production d'Etivaz 2022 se porte à 437'702t (-2,8%), la baisse étant due principalement à la **sécheresse sur les alpages**. Les conditions météo ont également impacté le rendement. On observe ainsi une baisse du poids moyen par meule.



Les producteurs ont pu obtenir pour 2022 une **augmentation** de 70 cts/kg de fromage pour une augmentation du prix de vente d'1.- CHF/ kg d'Etivaz.

L'interprofession a accueilli Philippe Gremaud en tant que nouveau **directeur**, plein succès à lui et une bonne continuation à Pascal Guenat à la fromagerie Moléson SA.

Distinctions

Le prix du Gruyère AOP neuchâtelois de l'année 2022 a été décerné à Adrien Tinguely et la société de **La Côte-aux-Fées**. Le Gruyère AOP de la fromagerie de **Moudon** a été choisi par le Conseil d'état Vaudois pour ses tables 2022.

Nous félicitons Michael Hanke de la fromagerie de **Combremont-le-Petit** (VD) et Franky Chuard de la fromagerie de **Ballaigues** qui remportent la médaille d'argent au Swiss Cheese Awards pour leur fromages respectifs, le Bleu de Combremont et le Vacherin Mont d'Or.

Nous félicitons les responsables de sociétés de fromagerie et les producteurs pour l'excellence de leur production et leur régularité, mais aussi toutes les autres fromageries qui ne déméritent pas. Globalement, la qualité est très bonne.

2.4 Lait de centrale, IP-Lait et mooh

Suite aux assemblées de cercles de début d'année et à la revendication menée par Prolait quant à une augmentation du prix du lait, un mouvement s'est déclenché et les producteurs ont pu obtenir une augmentation du prix du lait A de 5 cts au 16 avril.

Une nouvelle demande d'augmentation de prix a été faite à l'IP-Lait suite à l'augmentation des coûts de production. Le comité de l'IP-Lait avait convenu de ne pas relancer les négociations, mais a obtenu une réduction provisoire de la contribution au fonds de régulation de 4,5 cts à 2,5 cts par kilo de lait non transformé en fromage pour le 4ème trimestre.

Pour le lait de centrale, mooh se place en 2022 encore parmi les meilleurs payeurs de Suisse avec 69,3 cts pour le lait A «Tapis Vert» départ ferme avec le supplément pour le lait commercialisé. La demande en lait de non-ensilage a diminué à la fin de l'année, car les caves étaient pleines et le taux de change élevé ne favorisait pas les ventes.

2.5 Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL)

La FPSL a traité différents dossiers, dont l'augmentation du prix du lait, la lutte contre l'initiative sur l'élevage de masse, la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475, les prises de position sur les paquets d'ordonnance de l'OFAG, l'évolution du standard tapis vert, l'approvisionnement en énergie prioritaire pour le secteur agroalimentaire, etc.

Grâce à la vente de la SA du Grand-Pré, Prolait fédération laitière a pu rembourser en 2022 Fr. 300'000.- du prêt contracté auprès de cette fédération, ce qui porte le montant dû à la FPSL à Fr. 655'000.-

3. Activités de Prolait Fédération Laitière

3.1. Prolait en chiffres

Fromageries : 60 sociétés de fromagerie

Gruyère : 53 (dont 4 avec du Gruyère bio) dont 5 avec du Vacherin Mot d'Or

Pâtes molles / spécialités / « coopérative de l'Etivaz »: 7 dont 2 avec VMO

Par canton

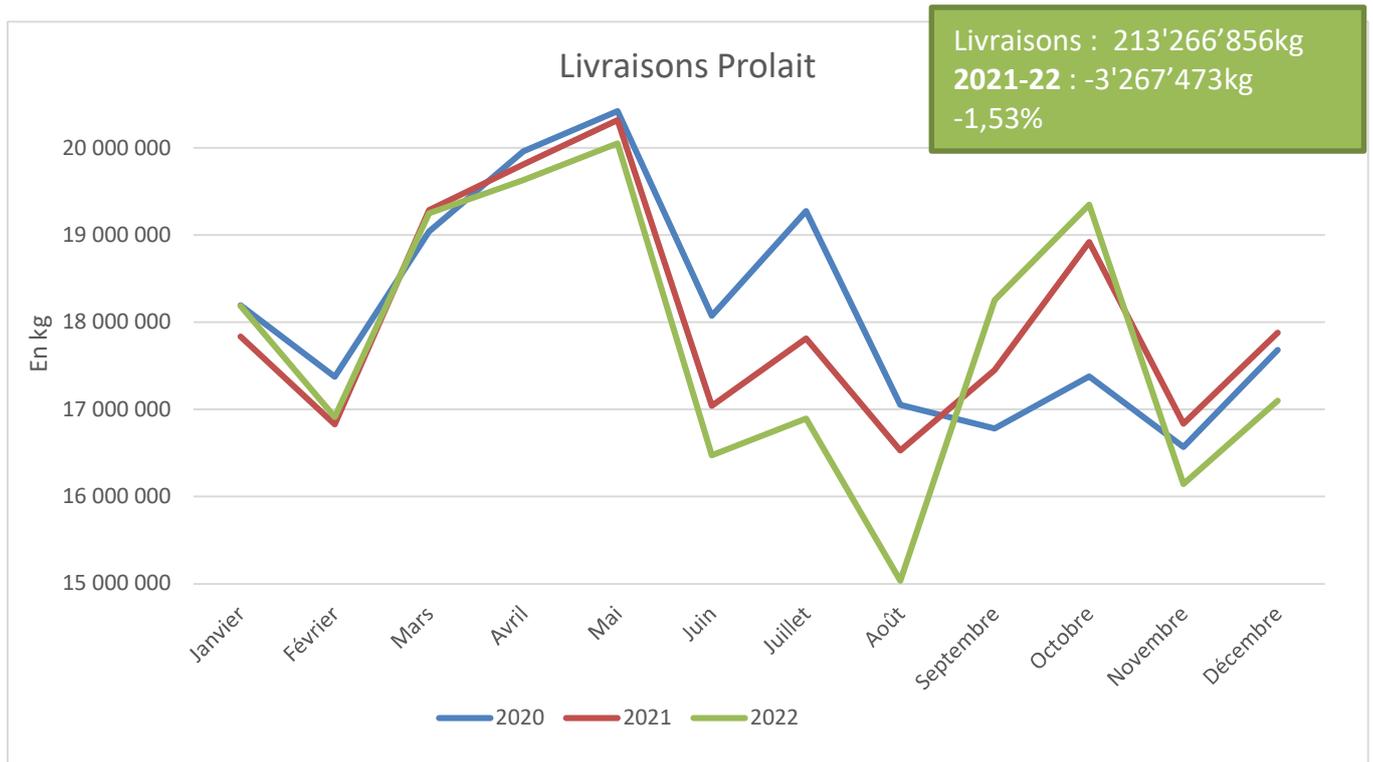
	Nombre d'exploitations	Nb expl. principales	Nb expl. estivage	Répartition selon les cantons	Livraisons 2022 en mio kg
Vaud	733	568	165	74,95%	158,85
Neuchâtel	187	182	5	19,12%	43,35
Fribourg	47	47	0	4,81%	9,22
Berne	11	10	1	1,12%	1,84
Total 2022	978	807	171		213,26
Total 2021	988	814	174		216,53
Diff 22-21	-1,02%	-0,87%	-1,75%		-1,53%

Par cercle

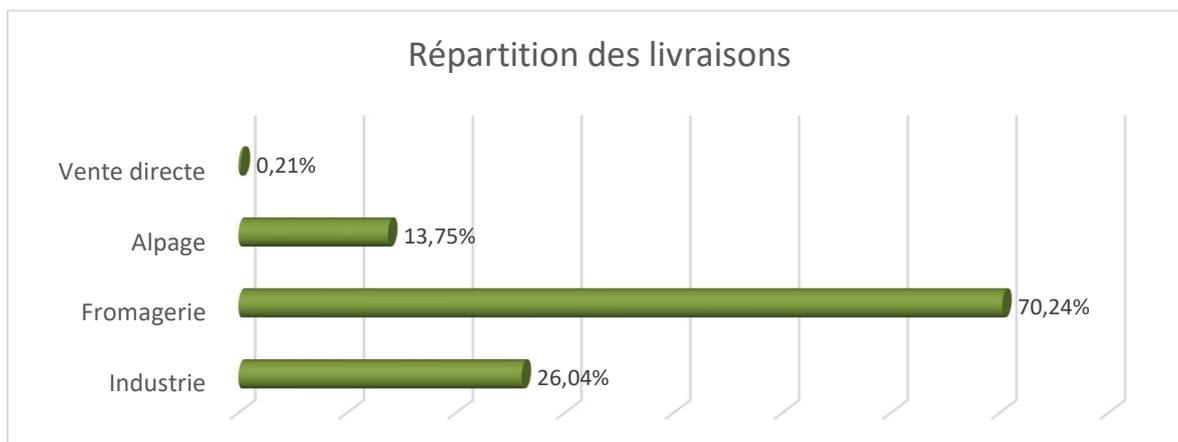
Cercles laitiers	Nombre d'exploitations	Nb expl. principales	Nb expl. estivage	Nb sociétés fromagerie	Nb prod. Lait centrale	Livraisons 2022 en mio kg	Livraisons 2022 Fromagerie* en mio kg
Jura / Gros-de-Vaud	129	116	13	10	45	39,37	25,3
La Vallée de l'Orbe	124	78	46	7	16	25,77	22,47
Nord Vaudois	123	102	21	8	30	29,44	21,98
Neuchâtelois	187	182	5	16	17	43,70	39,59
Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut	278	192	86	8	112	43,58	24,67
La Broye	137	137	0	11	34	31,40	23,72
Fin 2022	978	807	171	60	254	213,26	157,73
Fin 2021	988	814	174	60	261	216,53	158,74

Livraisons mensuelles Prolait

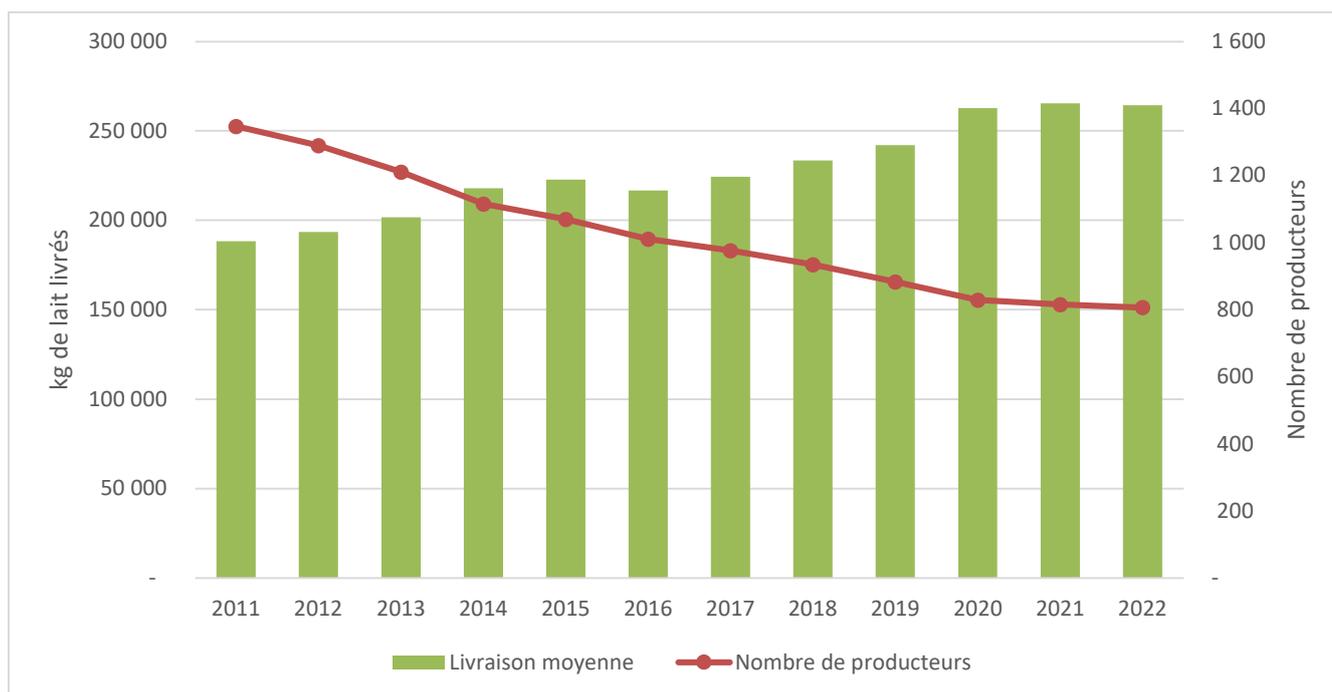
Les livraisons 2022 du secteur Prolait ont diminué de 3'267 t, soit 1,53%. La sécheresse a entraîné une forte baisse pour les livraisons au mois d'août. Le nombre de producteurs se stabilise. Les livraisons dans les fromageries ont diminué de 0,63%, pour atteindre 157,73 millions de kg. Les producteurs Prolait ont livrés 55'529'232 kg de lait à l'industrie, soit une diminution de 4,07%. Les alpages ont également subi une baisse de 5,57%, pour une production de 7'635'316 kg de lait. La vente directe a quant à elle été fortement impactée par le retour des habitudes de consommation d'avant Covid et a chuté de 259'953kg.



Par mise en valeur du lait



Evolution du nombre d'exploitations et des livraisons



3.2 Prestations et services

Le temps consacré à la planification des quantités permet de garantir un traitement équitable des producteurs dans les sociétés. Marinette Crausaz est la personne en charge de la gestion des quantités à Prolait. La réorganisation du personnel a permis de répartir au mieux les tâches et de confier à chaque personne la responsabilité d'un secteur. Depuis l'arrivée de Christelle Lienhard en février 2022, l'équipe est stable et l'entraide est de mise.

Prolait continue à prêter main-forte pour les adaptations de structure, que ce soit au niveau technique pour les plans de financement, ou juridique, pour les fusions de sociétés ou révision des statuts ou règlements. Nous offrons également les services de notre comptable Anne-Françoise Besson pour la comptabilité au sein des sociétés. En 2022, elle a poursuivi la tenue, sur mandat, de la comptabilité des sociétés du Haut-Tierdoz, du Grand-Pré à Moudon, de Lugnorre et du Gros-de-Vaud.

L'enquête que Prolait effectue sur l'avenir des fromageries de Gruyère vaudoises permettra de faire un état des lieux sur les différents projets des sociétés et également sur les mesures mises en place pour réduire la consommation d'énergie. Nous remercions toutes les sociétés ayant pris le temps de nous accueillir.

3.3 Vie des sociétés

Prolait a été à l'écoute des différentes sociétés et a prodigué les conseils requis. La fédération a été particulièrement active pour la reprise de la fromagerie de Penthéraz, la défense d'une nouvelle fromagerie à Château d'Oex, l'étude de fromageries communes à la Vallée de Joux et dans la région de Pampigny, les modifications de statuts dans diverses sociétés ainsi que les plans de financement.

3.4 Actions politiques et de communication

Du côté de Prolait, une prise de position sur le paquet d'ordonnances 2022 a été transmise. Elle demandait notamment le maintien du supplément de 15 cts. pour la transformation du lait en fromage. D'autres actions ont été entreprises :

- Le travail de lobbying pour une régulation du loup plus efficace a porté ses fruits.
- Le communiqué de presse du conseil des présidents de cercle demandant un observatoire des marges dans l'agro-alimentaire a été suivi d'interventions parlementaires au niveau national qui doivent encore être traitées.
- La sécheresse de l'été 2022 a fortement impacté les producteurs de nos régions. Une demande avait été faite au plus fort de la crise pour accorder des exceptions dans l'octroi de diverses subventions, ce que les cantons romands avaient garanti.
- L'initiative sur l'élevage de masse a été combattue par différents canaux d'information.
- Prolait a participé avec l'aide de plusieurs producteurs à la Journée du lait 2022.
- Un projet de calcul des coûts de production mandaté par le VMMO et réalisé par Agridea a été lancé. Il devrait permettre dès l'été 2023 de calculer les coûts de production du lait des producteurs suisses. Prolait a demandé plusieurs fois à PSL de mettre à disposition des producteurs un outil national.
- Concernant la PLVH, Prolait refuse la position de blocage et a proposé à l'OFAG d'intégrer Pascal Rufer dans un groupe de travail qui étudie comment encourager l'efficacité de l'affouragement en protéines. Une étude est en cours.

4. Activités des organes de la Fédération

Après **les assemblées de cercle** qui ont dû se dérouler encore une fois virtuellement en début d'année, Prolait a organisé divers webinaires durant l'hiver pour aborder des thèmes d'actualité avec les producteurs. La qualité de vie dans les exploitations, le loup et l'élevage bovin, l'autonomie fourragère et les coûts de production ainsi que la qualité du lait ont été discutés lors de rencontres suivies par plusieurs centaines de producteurs. Les présentations des différents intervenants sont disponibles en ligne.

L'assemblée des délégués a eu lieu le 6 avril à Ballens. Elle a accepté les comptes 2021 et validé la vente de la SA de la fromagerie du Grand Pré SA à IP-Suisse, de même que le pacte d'emption pour le bâtiment de la fromagerie prévu dans un délai de 4 ans.

L'assemblée des **sociétés de fromagerie** du 30 mars à la Chaux-du-Milieu a permis de débattre sur les différentes interrogations des sociétés et de communiquer l'insatisfaction des producteurs quant au prix du lait.

En 2022, **le Conseil d'administration** s'est réuni huit fois pour gérer les affaires de la fédération. M. Jean-Bernard Chevalley a démissionné du Conseil d'administration à l'assemblée des délégués. Nous le remercions pour son implication dans les décisions du CA et pour son engagement considérable dans la gestion de la fromagerie du Grand-Pré.

Le **Conseil des présidents de cercle** s'est réuni quatre fois, et a publié deux communiqués de presse, afin d'exiger une augmentation de prix et une diminution des marges des distributeurs. La commission de lait de fromagerie s'est réunie trois fois en 2022, les sujets à l'ordre du jour ont été : le contrat d'achat et vente de lait et les paiements à la teneur.

La **commission de lait de fromagerie** s'est réunie deux fois pour :

- organiser l'assemblée des sociétés de fromagerie,
- demander une augmentation du prix du lait pour le Gruyère
- examiner le nouveau règlement de gestion des quantités de l'IPG
- examiner le contrat d'achat-vente de lait et proposer des modifications
- s'informer sur les actualités des interprofessions de l'IPG, du VMO et de l'Etivaz
- planifier le renouvellement des délégués IPG
- préparer le débat sur l'étude Triesse Gressard

La **commission de lait de centrale** ne s'est pas réunie en 2022 mais le travail de lobbying a été fait par le Conseil des présidents de cercle.

5. Organes & collaborateurs

5.1 Conseil d'administration

MM. Marc BENOIT, président
Didier ROCH, vice-président
Jean-Bernard CHEVALLEY, administrateur jusqu'au 6.4.2022
René COTTING, administrateur
Christian GIRARDIN, administrateur
Vincent GRUET, administrateur

5.2 Présidents de cercles

MM. André BADOUX, cercle de la Broye
Jean-Pierre GFELLER, cercle Neuchâtelois
Ueli LEIBUNDGUT, cercle Nord vaudois
Guy BERSETH, cercle Jura, Gros-de-Vaud
Vincent MONNIER, cercle de la Vallée de l'Orbe
Christian WOLF, cercle Lavaux-Jorat-Pays-d'Enhaut

5.3 Commission « lait de fromageries artisanales »

La commission de Lait de fromageries artisanales est composée des délégués de l'IPGruyère, des membres du comité IPVMO et du président de la commission Lait de Centrale. Cette commission est présidée par M. Gilbert Ramuz.

Délégation des producteurs à l'Interprofession du Gruyère

Les délégués Prolait à l'IPG sont référents pour les sociétés de fromageries de leur secteur.

MM. Didier ROCH, Ballens, membre du comité, (président des producteurs)
Romane BOTTERON, La Sagne NE, membre du comité
Heinz BAUR, Mont-de-Travers
René COTTING, Châtonnaye
Christian DUVOISIN, Giez
Nicolas JOTTERAND, Bière
Ueli LEIBUNDGUT, Essertines-sur-Yverdon
Jean-Claude PITTET, Cottens, Gruyère-alpages
Gilbert RAMUZ, Corcelles-le-Jorat

Représentants de Prolait dans les commissions de l'IPG :

Alpages : Pittet Jean-Claude, Berney Lionel, Humbert Olivier
Bio : El-Hayek Antoine, Hockenjos Christian et Thubert Fabien
Marketing : Roch Didier
Qualité, Planification : Botteron Romane

Délégation des producteurs à l'Interprofession du Vacherin Mont d'Or

- MM. Gilbert MAGNIN, Le Brassus, membre du comité (président de la délégation)
Guy DE CHARRIERE, Sévery, membre du comité
David BACHELARD, Le Lieu
Claude BATAILLARD, Romanel-sur-Morges
Romain BOURGEOIS, Ballaigues,
Christian GANDER, Bullet
Luc MARTIN, L'Auberson
Pierre-André PERNOUD, Gollion
Jean-Pierre ROCHAT, Le Lieu

5.4 Commission « lait de centrale »

- MM. Alexandre LONGCHAMP, Malapalud, président
Christophe AUBERT, Enges
Thierry COENENGRACHT, Premier
Christophe PAILLARD, Champvent
François RAYNAUD, Château-d'Oex
Jean-Bernard CHEVALLEY, Puidoux, représentant mooh
Gilbert RAMUZ, Corcelles-le-Jorat, lait de fromagerie

5.5 Commission de gestion

- MM. Jonathan Nicolet (président sortant fin 2022)
Didier PILLOUD, cercle Lavaux-Pays d'Enhaut (membre en 2022 et président 2023)
Mareck OPPLIGER, Essertines-sur-Rolle, cercle Jura-Gros-de-Vaud (membre)
Laurent GENTIL, Villars-Bramard, cercle La Broye (membre suppléant en 2022 et membre en 2023)

5.6 Collaborateurs - collaboratrices

- Mme Marie GARNIER, (60%), Directrice
Mme Marinette CRAUSAZ, (50%) Gestion des quantités
Mme Anne-Françoise BESSON, (30 %) Comptabilité fédération et sociétés
Mme Christelle LIENHARD, (70%) Statistiques et mandats

Siège Prolait – Fédération Laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 / 424 20 10
Courriel : info@prolait.ch
Site internet : www.prolait.ch